

## **FICHE DE DEMANDE DE BRANCHEMENT TRAVAUX DE RACCORDEMENTS AUX RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES**

**Attention ! Cette fiche n'inclut pas la pose de compteur d'eau potable :**

Toutes demandes relatives à l'individualisation des compteurs ; à la pose et/ou dépose d'un compteur d'eau potable ; ainsi qu'à la création et/ou le transfert d'un contrat d'abonnement en eau doivent être formulées à partir des documents indiqués dans le tableau au verso (tableau 1).

- Demande de réalisation du branchement au réseau d'évacuation des eaux usées. <sup>(1)</sup>
- Demande de réalisation du branchement au réseau d'évacuation des eaux pluviales. <sup>(1)</sup>
- Demande de réalisation du branchement au réseau d'adduction d'eau potable (hors pose compteur) <sup>(1)</sup>

**Afin de planifier la réalisation des travaux de branchements, merci de joindre la copie de l'Autorisation de Raccordement aux Réseaux (délivrée par le Cycle De l'Eau suite à la validation d'un dossier d'exécution – Cf. règlements de service).**

**A - Informations relatives au demandeur / propriétaire :**

NOM (ou raison sociale).....  
PRÉNOM.....  
N° de SIREN/SIRET .....Code Activité APE (NAF).....  
N° et Rue .....  
Code Postal ..... Ville.....  
N° de téléphone ..... N° de télécopie .....  
E-mail.....

**B - Nature / origine de la demande<sup>(1)</sup> :**

- Viabilisation d'un terrain
- Raccordement d'un projet neuf
- Mise en place d'une défense incendie privée
- Déplacement d'une niche de comptage AEP
- Branchement « vert » exclusivement destiné à l'arrosage
- Mise en conformité d'un rejet existant
- Suppression d'un assainissement non collectif

Pour toute demande faisant suite à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (PC, PA, DP, CU), merci de bien vouloir indiquer son numéro : **N°31**.....

**C - Adresse des travaux :**

N° et Rue .....  
Code Postal..... Ville.....  
N° Cadastral.....

MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE UN PLAN DE MASSE ET UN PLAN DE SITUATION

<sup>(1)</sup> Cochez la ou les cases correspondantes à votre demande.

## **Je m'engage expressément et sans aucunes réserves :**

- Pour tout projet, à obtenir auprès du service Prescriptions, Aménagement et Raccordement aux Réseaux de la direction du Cycle De l'Eau, l'Autorisation de Raccordement nécessaire à la planification et à la réalisation des travaux de branchement aux réseaux.
- À accepter les éventuelles modifications d'emplacement et de profondeur des regards de branchement tels que prévus ci-dessus lors de la réalisation en fonction de l'encombrement du sous-sol ou d'un problème technique en domaine public.
- Pour les raccordements eaux usées, eaux pluviales et/ou eau potable, à effectuer les travaux en domaine privé après la réalisation des travaux en domaine public.
- À respecter les prescriptions des différents règlements de service de Toulouse Métropole, en vue de l'obtention de l'attestation de fin de travaux (autorisation de déversement ordinaire), des procès verbal de réception et plus particulièrement en ce qui concerne la séparation des eaux pluviales et des eaux usées et les caractéristiques de ces derniers lorsqu'il y a une utilisation de l'eau autre que domestique (artisanat, commerce, industrie).
- À me conformer au tarif de la direction du Cycle de l'Eau de Toulouse Métropole :

Les travaux de raccordements seront réalisés dans un délai de deux mois après réception du paiement par chèque adressé à Toulouse Métropole, direction du Cycle de l'Eau à l'ordre du Trésor Public.

Les paiements ne seront encaissés qu'après la réalisation des travaux, suivant le (ou les) montant(s) (ces montants sont réactualisés en début d'année selon les modalités de calcul définies dans les délibérations afférentes) :

1/ Forfaitaires, pour les travaux de branchement à la « demande » dit « au forfait » pour le réseau d'eaux usées (Délibération n°DEL-12-688) <sup>(2)</sup>.

2/ Forfaitaires, pour les travaux de branchement à la « demande » dit « au forfait » pour le réseau d'eau potable (Délibération n°2011-259) <sup>(2)</sup>.

3/ Des devis / factures, pour les travaux de branchement aux réseaux d'eaux usées (Délibération n°DEL-12-688) <sup>(2)</sup> et/ou d'eau potable (Délibération n°2011-259) <sup>(2)</sup> ne correspondant pas aux définitions des branchements dit au « forfait » ou en dehors des zones d'application.

4/ Des devis / factures, pour les travaux de branchement aux réseaux d'eaux pluviales (Délibération n°DEL-12-688) <sup>(2)</sup>.

<sup>(2)</sup> Les délibérations mentionnées sont disponibles sur le site Internet de Toulouse Métropole - <http://www.toulouse-metropole.fr>

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

Fiche de demande à transmettre à l'adresse ci-dessous :

Toulouse Métropole – Direction du Cycle de l'Eau – Service Prescriptions, Aménagement aux réseaux eau potable, eaux usées et pluviales 1, Place de la Légion d'Honneur – BP35821 – 31505 TOULOUSE Cedex 5 Tel: 05.81.91.73.81 / 05.81.91.73.66 Fax: 05.81.91.73.83

Ou par mail : [secretariat.PARR@toulouse-metropole.fr](mailto:secretariat.PARR@toulouse-metropole.fr)

**Tableau 1 : Documents à utiliser selon type de demande relative aux compteurs d'eau et abonnements en eau (téléchargeables sur le site Internet de Toulouse Métropole et à renvoyer selon les indications mentionnées sur les documents)**

<b>Type de demande</b>	<b>Document à utiliser</b>
Je souhaite <u>individualiser</u> les compteurs d'eau potable pour un <u>collectif</u>	Dossier d'individualisation
Je souhaite faire <u>poser</u> un compteur suite à un <u>branchement</u> <u>neuf</u>	Demande de pose de compteur d'eau potable dans le cadre d'une nouvelle prise d'eau
Je souhaite faire <u>déposer</u> mon compteur existant	Demande de dépose de compteur
Je suis <u>nouveau locataire</u> et souhaite effectuer un <u>transfert</u> de l'abonnement existant	Demande de souscription d'un contrat d'abonnement en eau - Locataire
Je suis <u>nouveau propriétaire</u> et souhaite effectuer un <u>transfert</u> de l'abonnement existant	Demande de souscription d'un contrat d'abonnement en eau - Propriétaire